



ENS départementaux en zone humide

Marylène VERGNOL

Référente Trame Verte et Bleue

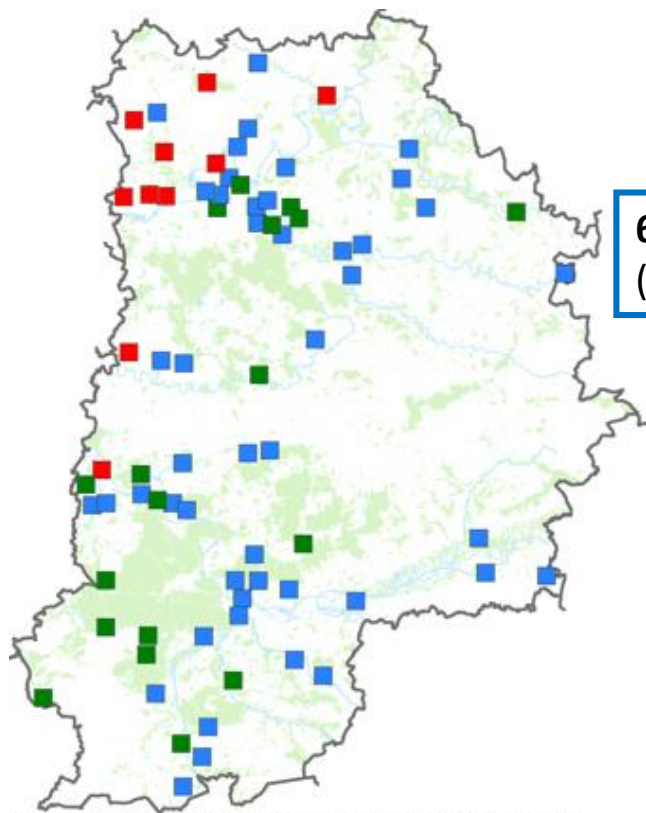
Agnès DURAND

Chef du Bureau Animation et Valorisation des ENS et de la biodiversité

Le 19 octobre 2018 – LA FERTE-GAUCHER (77)

SEINE&MARNE
LE DÉPARTEMENT

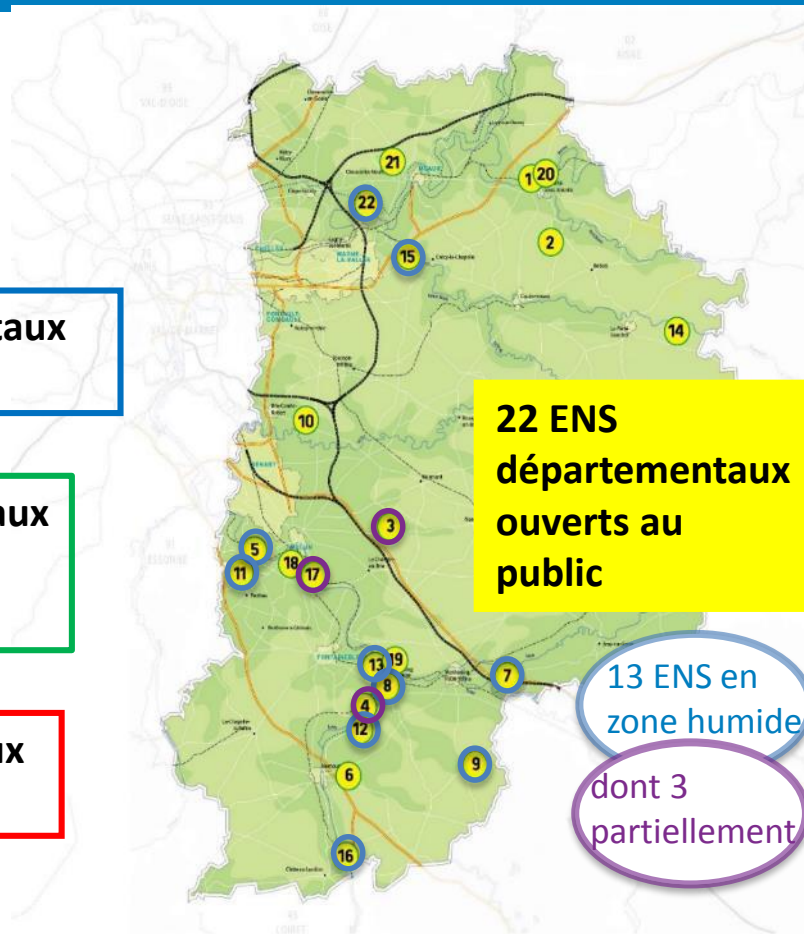
Les ENS départementaux en zone humide



62 sites ENS départementaux
(4 187 ha)

**25 sites ENS communaux
ou intercommunaux**
(501 ha)

10 sites ENS régionaux
(1 949 ha)



**22 ENS
départementaux
ouverts au
public**

13 ENS en
zone humide

dont 3
partiellement



SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

Valorisation des ENS départementaux en zone humide par :

- ***l'aménagement*** :

- suppression d'une peupleraie
- création ou restauration de chemins, mares
- renaturation d'anciennes carrières
- mise en place de platelages, ponceaux
- installation d'observatoires, plateformes d'observation, de mobilier

- ***l'animation***

- ***la communication et l'interprétation*** :

panneaux, plaquettes, application smartphone

- ***la gestion*** pour l'amélioration de la qualité écologique par :

- l'ouverture de milieux, le fauchage,
- le pâturage



Balade Branchée



SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

Valorisation des ENS départementaux en zone humide par :

- ***l'aménagement :***

- suppression d'une peupleraie
- création ou restauration de chemins, mares
- renaturation d'anciennes carrières
- mise en place de platelages, ponceaux
- installation d'observatoires, plateformes d'observation, de mobilier

- ***l'animation***

- ***la communication et l'interprétation :***

panneaux, plaquettes, application smartphone

- ***la gestion*** pour l'amélioration de la qualité écologique par :

- l'ouverture de milieux, le fauchage,
- le pâturage



Valorisation des ENS « humides » par l'aménagement

→ Travaux de terrassement

- Suppression d'une peupleraie
- Création ou restauration de chemins, mares
- Renaturation d'anciennes carrières

→ Pose de mobiliers

- Platelages, ponceaux
- Observatoires, plateformes d'observation
- Supports de panneaux, bancs, ponton de pêche, garde-corps





Suppression d'une peupleraie

Crécy la Chapelle/
Couilly Pont aux
Dames



ENS La frayère du marais





Création ou restauration de chemins

La Ferté-sous-
Jouarre
Crécy-la-
Chapelle/Couilly
Pont aux Dames





Création ou restauration de mares

Trilbardou/Charmentray
Voulangis





Renaturation d'anciennes carrières

Trilbardou/Charmentray





La Ferté-sous-Jouarre





Création et mise en place d'observatoires



Trilbardou/Charmentray



ENS Les Olivettes



Création et mise en place d'observatoires

Trilbardou/
Charmentray



ENS Les Olivettes



La Ferté-sous-Jouarre



Petits mobiliers : supports de panneaux, barrières, pontons de pêche, bancs

Crécly-la-Chapelle /
Couilly-Pont-aux-
Dames

La Ferté-sous-
Jouarre



ENS La frayère du marais



ENS Le bois de la Bergette



SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

Valorisation des ENS départementaux en zone humide par :

- *l'aménagement :*

- suppression d'une peupleraie
- création ou restauration de chemins, mares
- renaturation d'anciennes carrières
- mise en place de platelages, ponceaux
- installation d'observatoires, plateformes d'observation, de mobilier

- *l'animation*

- *la communication et l'interprétation :*

panneaux, plaquettes, application smartphone

- *la gestion* pour l'amélioration de la qualité écologique par :

- l'ouverture de milieux, le fauchage,
- le pâturage



Valorisation des ENS « humides » par l'animation

➔ Diversifier les activités et renforcer les dispositifs d'animations

- **Dispositif « Collège Nature » :**
 - ➔ Sensibiliser les collégiens à leur environnement et leur faire découvrir un ENS
 - ➔ ENS = support pédagogique
- **Diversification des thématiques dans les animations :**
 - ➔ animations culturelles en lien avec les musées départementaux,
 - ➔ manifestations culturelles et sportives
- **Diversification des publics :**
 - ➔ Festival ENS : allier art vivant et animations nature pour un public familial
 - ➔ Public en situation sociale difficile (lien avec les travailleurs sociaux)

Collège Lelorgne de Savigny



Animation musée départemental de la préhistoire



Activités physiques



Balade contée et musicale en nature



SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

Valorisation des ENS départementaux en zone humide par :

- *l'aménagement :*

- suppression d'une peupleraie
- création ou restauration de chemins, mares
- renaturation d'anciennes carrières
- mise en place de platelages, ponceaux
- installation d'observatoires, plateformes d'observation, de mobilier

- *l'animation*

- **la communication et l'interprétation :**

panneaux, plaquettes, application smartphone

- **la gestion** pour l'amélioration de la qualité écologique par :

- l'ouverture de milieux, le fauchage,
- le pâturage



Balade Branchée



Valorisation des ENS « humides » par la communication et l'interprétation



Améliorer la visibilité des ENS départementaux

= « Parcours visiteur »

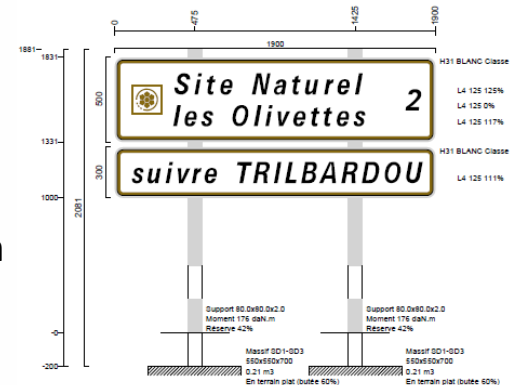


Communication amont / aval de la visite

- Plaquettes pédagogiques
- Site internet
- Nouveau logo = marqueur ENS



- Mise en place d'une signalétique routière touristique :
 - Idéogramme officiel = Point d'accueil du public dans un espace naturel sensible
- Partenariat avec Seine-et-Marne Attractivité, les Offices du tourisme, les Communes :
 - Approche territoriale
 - Intégration des ENS dans les réseaux touristiques du département



Accueil > Affinités > Nature > Espaces naturels protégés





Communication in situ : interprétation

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

➤ panneaux accueil

ESPACE NATUREL SENSIBLE
Les Olivettes

Cette ancienne carrière, aujourd'hui classée Espace naturel sensible (ENS) départemental, abrite de nombreuses espèces d'oiseaux, la plupart typiques des milieux humides. Deux observatoires, accessibles par un unique chemin, sont à votre disposition pour découvrir cette faune au cours des saisons. Des visites guidées sont proposées afin d'explorer toutes les richesses du site. Pour plus d'informations, contactez le Centre ornithologique Ile-de-France (CORIF) au 01 48 60 13 00 ou l'Association pour la valorisation des espaces nature (AVEN) du Grand Voixeux au 01 64 33 22 13.

Bonne visite à tous !

Seule une partie du site est accessible au public afin d'assurer la tranquillité de la faune. Il est ainsi strictement interdit de quitter la zone fermée par des clôtures.

Afin d'observer vos chances d'observer les oiseaux, merci d'adopter une attitude discrète à l'approche et dans les observatoires.

Le site est réglementé par un arrêté préfectoral de protection du biotope (99 DAF 1 CV 029 et 2014-DRIEE-157), des arrêtés municipaux et un arrêté du Président du Conseil départemental. Tout comportement d'exposition à des pourchasseurs.

Numéro d'urgence : 112
seine-et-marne.fr

➤ panneaux thématiques



Le retour d'une carrière à la nature

Quoi de plus naturel que des plans d'eau aux abords desquels s'épanouissent des plantes, des insectes et des oiseaux ? Et pourtant, il y a encore quelques dizaines d'années, le paysage était bien différent de celui d'aujourd'hui.

Une ancienne carrière en 1987. Le site est aujourd'hui un espace d'expansion de la biodiversité et un lieu de vie pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Evolution du site des années cinquante à nos jours

Avant 1950: La carrière est utilisée pour l'extraction de sable et de graviers. Les zones humides se développent à l'abandon.

1950-1980: Les premières cultures irriguées de céréales sont installées. Les zones humides sont asséchées.

1980-2020: Des plantations d'arbres et d'arbustes sont réalisées pour restaurer le site. Les zones humides sont restaurées.

Après 2020: L'observatoire a permis de constater que les zones humides sont toujours présentes et que la biodiversité continue d'augmenter.

LES OISEAUX DES OLIVETTES

➤ signalétique



➤ parcours de découverte :

- Nature remarquable
- Patrimoine historique et culturel
- Récréatif
- Loisirs sportifs

SITE NATUREL DÉPARTEMENTAL
BIENVENUE AU BOIS DE LA ROCHETTE

Le territoire de la commune de La Rochette, dans le département de Seine-et-Marne, est classé Espace Naturel Sensible (ENS) départemental. Ce site est remarquable par sa biodiversité et son patrimoine naturel. Il offre un cadre idéal pour découvrir la nature et pratiquer des loisirs sportifs.

SOYEZ SENSIBLES À VOTRE ESPACE NATUREL

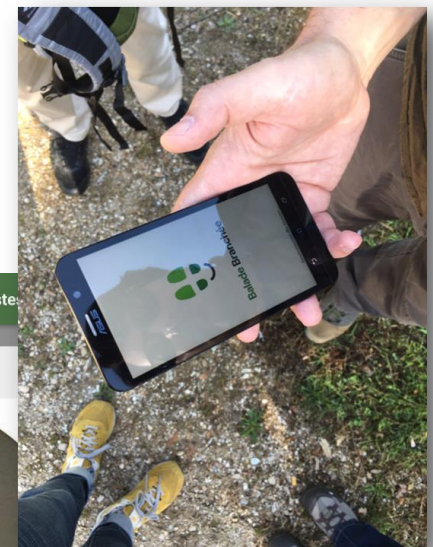
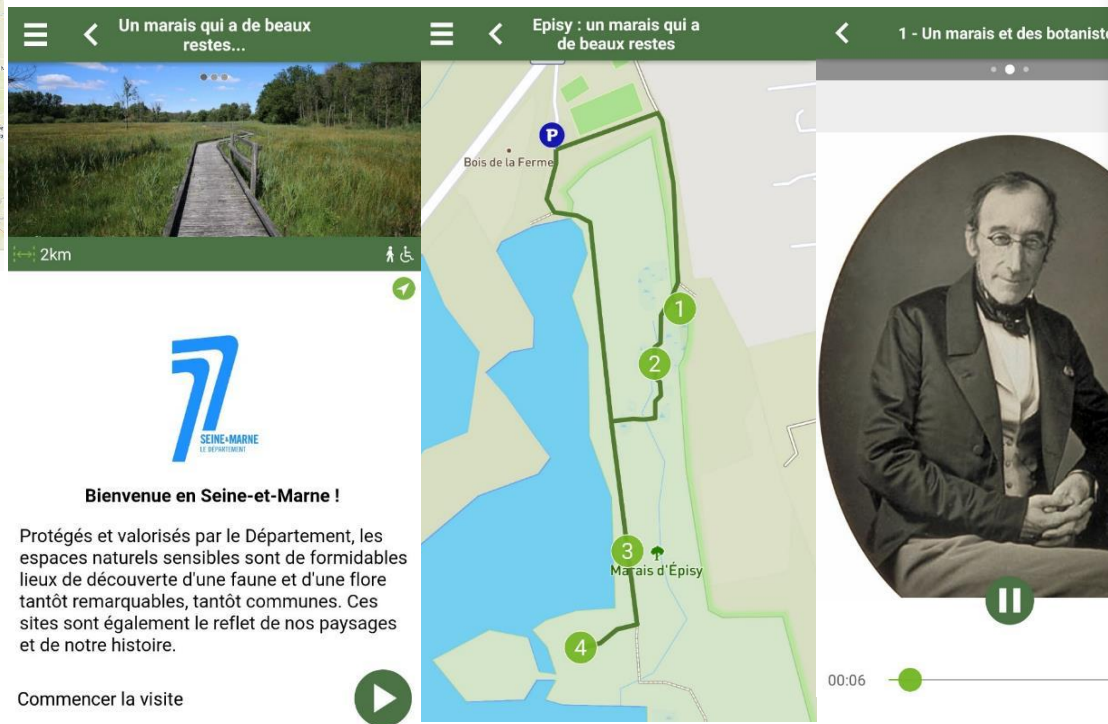
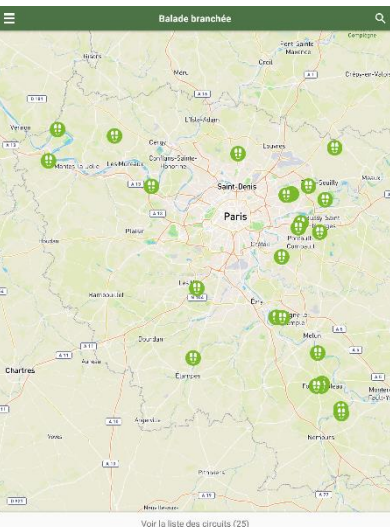
Le site est réglementé par un arrêté préfectoral de protection du biotope (99 DAF 1 CV 029 et 2014-DRIEE-157), des arrêtés municipaux et un arrêté du Président du Conseil départemental. Tout comportement d'exposition à des pourchasseurs.

Outil numérique : Communication amont + interprétation in situ du site + communication aval

➤ Zoom sur l'application smartphone « Balade Branchée »



Balade Branchée



Bienvenue en Seine-et-Marne !

Protégés et valorisés par le Département, les espaces naturels sensibles sont de formidables lieux de découverte d'une faune et d'une flore tantôt remarquables, tantôt communes. Ces sites sont également le reflet de nos paysages et de notre histoire.

Commencer la visite

Valorisation des ENS départementaux en zone humide par :

- *l'aménagement :*

- suppression d'une peupleraie
- création ou restauration de chemins, mares
- renaturation d'anciennes carrières
- mise en place de platelages, ponceaux
- installation d'observatoires, plateformes d'observation, de mobilier

- *l'animation*

- *la communication et l'interprétation :*

panneaux, plaquettes, application smartphone

- **la gestion** pour l'amélioration de la qualité écologique par :
 - l'ouverture de milieux, le fauchage,
 - le pâturage



Valorisation des ENS « humides » par la gestion

La qualité écologique du site peut être améliorée par l'ouverture des milieux par :

- Du fauchage
- De l'abattage d'arbres
- Du pâturage





Ouverture de milieux par fauchage, broyage



ENS La prairie Malécot



ENS Le marais d'Episy



ENS Le marais de Flagy



ENS La Rivière



Entretien de la végétation : élagage, coupe d'arbres





Entretien des espaces ouverts par pâturage





SEINE-MARNE
LE DÉPARTEMENT



Merci de votre participation













ENS La Rivière
F. Couturier